



Ecole des Sources

**Ecole publique des Sources**  
**Route d'Ancy**  
**69210 Savigny**  
**tel : 04 74 01 13 51**  
**Mél : [elementaire.savigny@laposte.net](mailto:elementaire.savigny@laposte.net)**  
**<http://ecole.savigny69.free.fr>**

### ***Compte-rendu du conseil d'école du 22 octobre 2009***

Séance ouverte à 18 h 35.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Cutzach et Laurent (Conseillères).  
-Pour les parents : Mes Jacquemin, Philibert ; Mrs. Truant, Brochier, Capdepon (titulaires).  
Mmes Dumas, Fégé (suppléantes).  
-Pour les enseignants : Mme Guyot ; Mrs. Fargier, Lagrange (Dir.), Bellynck et Amblard.  
-Dden : Mr Vial.

Excusés : -IEN : Me Leroux.  
-Enseignants : Me Commarmond, Mlle Tarbel.  
-Municipalité : M. Sachon (resp. services techniques).

#### **Ordre du jour :**

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| <b>1- Règlement intérieur de l'école.</b>                      | <i>Pour vote</i>                   |
| <b>2- Rentrée 2009 : organisation pédagogique.</b>             | <i>Pour information</i>            |
| <b>3- Rentrée 2009 : fonctionnement matériel et financier.</b> | <i>Pour consultation et avis</i>   |
| <b>4- Rentrée 2009 : travaux et aménagement de l'école.</b>    | <i>Pour consultation et avis</i>   |
| <b>5- Projet école numérique.</b>                              | <i>Pour information</i>            |
| <b>6- Projets : classe transplantée, chorale, sorties.</b>     | <i>Pour consultation et accord</i> |
| <b>7- Coopérative scolaire : bilan, prévisions.</b>            | <i>Pour avis et accord</i>         |

#### **Préambule :**

- Me **Guyot** assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 23 juin 2009.**
- Présentation des représentants des parents d'élèves. Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le 16 octobre 2009. La participation a été de **59,67 %** (en baisse par rapport aux deux dernières années). Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (111 sur 112 votes pour 186 électeurs inscrits) :

**Titulaires :** Mme Jacquemin (CP-CE1), Mr Capdepon (CE1-CE2), Mme Philibert (CE2), Mr Brochier (CM1), Mr Truant (CM2).

**Suppléantes :** Mme Dumas (CP-CE1), Mme Bizon (CE1-CE2), Mme Fégé (CE1/CE2), Mme Bastit (CM2).

Un trombinoscope est affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site de l'école : <http://ecole-sources.laclass.com>.

- Mr Lagrange **propose de modifier le calendrier scolaire** et soumet au CE **le report des cours du vendredi 14 mai 2010 au mercredi 12 mai 2010 (Ascension)**. Ce report **est voté à l'unanimité** ; la mairie sera en charge d'en faire la demande officielle auprès de l'Inspection Académique. A noter que Mme Gimenez fera la même demande lors du conseil d'école de l'école maternelle.

#### **1-Règlement intérieur de l'école :**

Le règlement en cours n'ayant fait l'objet d'aucune demande de modification et aucun point administratif nouveau ne nécessitant un ajout, M. Lagrange propose qu'il soit reconduit pour cette année en l'état.

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

#### **2- Rentrée 2009 : organisation pédagogique :**

##### **a) L'équipe enseignante :**

Mme Perrussel nous a quittés : **elle est remplacée par Mr Fargier. Me Guyot, Me Commarmond** (Remplaçante rattachée à l'école), **Mr Lagrange (directeur), Mr Amblard et Mr Bellynck restent en poste.** Le quart de décharge de Mr

Lagrange est encore assuré cette année par un Professeur des Ecoles en formation (2<sup>ème</sup> année) : **Mlle Tarbel**. Mr Lagrange informe le conseil que cette année, le jour de décharge de direction sera le **vendredi**.

#### **b) Les enfants :**

Les effectifs actuels **sont strictement conformes** aux prévisions de l'année dernière soit **121 élèves inscrits et présents**. La répartition s'effectue de la manière suivante :

- CP/CE1 :	<b>23 élèves (14 + 9)</b>	<b>Mr Fargier</b>
- CE1/CE2 :	<b>24 élèves (17 + 7)</b>	<b>Mr Lagrange et Mlle Tarbel</b>
- CE2 :	<b>26 élèves</b>	<b>Mme Guyot</b>
- CM1 :	<b>25 élèves</b>	<b>Mr Amblard</b>
- CM2 :	<b>23 élèves</b>	<b>Mr Bellynck</b>

#### **c) Les activités :**

**Une seule classe (classe de CE1-CE2) s'engage dans l'Usep** cette année. **Le cross, première rencontre de l'année, aura lieu mardi 17 novembre 2009 (après-midi) sur le plateau sportif de L'Arbresle**. Le cross départemental se déroulera lui le 2 décembre au parc de Parilly pour les enfants qualifiés

**Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 vont cette année à la piscine** : les CP/CE1 les **lundis à 13 h 30 précises** tout au long de l'année et les CE1/CE2 **les mardis à 14 h 15** jusqu'aux vacances de février, les grandes sections de maternelle prenant le relais à cette date. Les enseignants rappellent qu'il est important que les enfants concernés soient présents **ces jours-là !**

**L'anglais est enseigné en CE2 (lundi Am) et CM2 (jeudi Am) par Mr Lagrange** (décloisonnement avec les autres classes : histoire avec tous les CE1 avec Mme Guyot les lundis et EPS pour les CE1/CE2 avec Mr Bellynck tous les jeudis) et **en CM1 par Mr Amblard**. **Une méthode pour soutenir cet enseignement a été achetée par l'équipe enseignante : elle couvre les trois années d'apprentissage.**

**L'aide personnalisée s'est déjà mise en place**. Elle a lieu soit **sur le temps de midi, soit le soir et aussi le mercredi** selon les disponibilités des enseignants. Elle reste **tributaire des différentes activités des enfants, de leurs disponibilités et bien sûr de l'acceptation de cette aide par l'enfant et sa famille**.

**Le Rased** a perdu cette année un poste de maître G (chargé de la rééducation : restaurer chez l'élève la confiance en soi et sa relation avec l'école), il ne reste donc que **Mme Cousin en poste sur Lentilly**. La psychologue scolaire, Mme Ravella, est partie à la retraite, c'est **Mme Zaparty, nouvellement nommée**, qui a cette année en charge notre secteur. Trois maîtres E chargés de l'aide pédagogique se partagent la circonscription (au moins **44 écoles**). Le Conseil d'école propose de préparer une motion demandant la pérennité de tous les postes du Rased. Rendez-vous est pris un vendredi avec le directeur de l'école.

Cette année encore, Mme Perraud et Mme Bouvier tiennent une permanence à la BCD les lundis et vendredis après-midi, ce qui permet aux enseignants d'envoyer des groupes d'enfants emprunter des livres : le conseil les en remercie.

#### **3/4- Fonctionnement et travaux.**

M. Lagrange propose que les points 3 et 4 soient traités en même temps.

Les enseignants remercient la municipalité pour tous les travaux et achats effectués en fin d'année dernière.

Les enseignants tiennent à signaler une nouvelle fois les excellentes relations entre l'école et la municipalité ainsi que l'intérêt que celle-ci porte aux écoles publiques et aux enseignants de la commune.

La demande d'un espace pour stocker du matériel de gym à la salle du Trésoncle semble en bonne voie : Mr Lagrange a été contacté par Mme Dumas pour voir le matériel récupérable du club de gym.

Suite à un accident sous un préau, les enseignants souhaitent interdire l'accès de ces préaux si le temps ne justifie pas leur utilisation. Ils demandent à la mairie un marquage au sol ainsi que devant les deux espaces encadrant le bureau de Mr Lagrange car ils sont trop difficiles à surveiller.

Quelques demandes de travaux et achats seront faites directement en mairie.

Les enseignants demandent où en est l'installation d'un portillon pour empêcher l'accès vers les classes de Mme Guyot et Mr Fargier, le panneau l'interdisant ayant déjà été arraché. Mme Laurent répond qu'il est impossible de mettre une barrière car ce passage correspond à une issue de secours en cas d'incendie. Ce problème semble cependant devenir crucial car des parents laissent leurs jeunes enfants emprunter ce passage sans avoir conscience des risques d'accidents. Un mot sera affiché sur la vitre de la classe de Mme Guyot et Mr Lagrange fera passer une information dans les cahiers de liaison.

**Les parents et les enseignants font remarquer une nouvelle fois le non respect des consignes de stationnement devant l'école et appelle au civisme des personnes pour éviter tout risque d'accident**. Les parents demandent s'il est

possible de peindre le bord des trottoirs en jaune pour signaler les endroits interdits au stationnement. Ils demandent de plus s'il est possible de matérialiser au sol le sens de circulation de la dépose-minute.

Les parents et les enseignants demandent s'il est envisageable d'installer un ralentisseur en amont de l'école comme à l'entrée opposée du village. La municipalité répond que c'est à l'étude.

Les parents remercient la municipalité pour l'installation des barrières qui permettent la sécurisation du trottoir d'accès à la maternelle.

## 5- Projet école numérique.

Suite à un appel à candidature, la municipalité et l'équipe enseignante ont déposé auprès de l'Inspection Académique un dossier demandant une aide au financement d'un projet informatique. Ce projet comprend l'achat **d'un meuble informatique mobile avec 15 ordinateurs portables, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'une imprimante réseau, d'un Tableau Blanc Interactif avec son ordinateur dédié et d'un vidéoprojecteur ainsi que des logiciels éducatifs pour le TBI**. Ce projet vient d'être validé par l'Inspection à hauteur de 9 000 € d'aide, la municipalité se chargeant de l'achat et de l'installation : Mr Hulin est en charge de ce projet pour la municipalité en collaboration avec l'équipe enseignante.

Les enseignants informent le conseil que le TBI sera installé dans l'actuelle BCD et que par conséquent il faudra la réaménager. Ils réitèrent leur demande pour que la salle pluri-disciplinaire soit entièrement rattachée à l'école : cela permettrait d'y installer la BCD et de l'utiliser pleinement. La municipalité ne peut répondre à cette demande en ce moment.

## 6- Projets : classe transplantée, chorale, sorties.

**Classe transplantée : Un projet de classe transplantée « voile et vent » (cerf-volant et pratique de la voile) est en cours.** Il concerne tous les élèves de CE2 et CM1 soit 58 élèves répartis sur 3 classes. Elle sera encadrée par Mme Guyot et Mr Amblard et se déroulera du 21 au 26 juin 2010. Un gros effort de financement ayant été fait par l'APE et la Mairie, il n'y aura pas de classe transplantée en 2010/2011.

**Spectacle :** comme l'année dernière, les enfants des deux écoles publiques assisteront à une représentation théâtrale (compagnie du théâtre des mots) **le jeudi 18 décembre** au petit théâtre. Ce spectacle est entièrement offert par la Mairie et l'APE : aucune participation n'est demandée.

**Chorale :** la chorale se produira **le 5 décembre pour le téléthon**. Les modalités ne sont pas encore fixées et les parents seront tenus informés dès que possible. Le concert de fin d'année **aura lieu le 11 juin 2010**.

**Cinéma :** l'école poursuit sa collaboration avec le CCA de Sain-Bel. Pour cette période, les classes de CP-CE1 et de CM2 assisteront chacune à deux représentations.

**Sorties :** elles ne sont pas encore programmées en ce début d'année. Mr Fargier et Mr Lagrange envisagent une sortie commune et étudient le financement rendu difficile par la classe transplantée (la somme allouée par élève par l'APE est intégralement utilisée pour la classe transplantée par les élèves partants).

**Interventions :** Le pôle Turdine-Brévenne interviendra à l'école sur le thème de l'eau dans les classes. Cette intervention sera complétée par la visite de Mr Bouvier, adjoint au maire.

## 7- Coopérative scolaire : bilan et prévisions.

**La participation volontaire des parents cette année s'élève à plus de 400 € :** les enseignants les en remercient et se réjouissent de l'augmentation très nette de cette participation par rapport aux années précédentes ( 213 € en 07/08, 313 € en 08/09). Actuellement **le solde du compte s'élève à 1 180,83 €**. Il faudra déduire de cette somme les licences Usep, les cotisations Occe, les assurances de l'école, etc. L'Occe a investi dans **l'achat d'un piano électrique pour 300 €** afin de permettre à Mr Amblard d'accompagner la chorale : cet investissement s'est **réalisé uniquement sur les dons aux concerts de la chorale ces dernières années**. Mr Lagrange rappelle que les comptes de l'OCCE sont consultables à l'école. Des informations régulières sur la gestion seront communiquées aux parents.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance : Me Guyot

Le président : M. Lagrange